

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.10.2008

Révision: 02.10.2008

### \* 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit Flexacryl Powder**
- **N° d'article:** 0920, 0930, 0950, 0970, 0980, 0923, 0934, 1123, 1134
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel dentaire
- **Fournisseur/Producteur:**  
LANG DENTAL MFG. CO., INC.  
175 MESSNER DRIVE  
WHEELING, IL 60090  
U.S.A.
- **Tel.:** +1-847-215-6622  
**Fax:** +1-847-215-6678
- **Adresse e-mail de la personne compétente:** angelika.torges@kft.de
- **Service chargé des renseignements :** Product Information - Tel.: +1-847-215-6622
- **Renseignements en cas d'urgence :**  
Centre Antipoisons - Centre de Pharmacovigilance  
Hôpital Edouard Herriot  
5 Place d'Arsonval  
69437 Lyon Cedex 03
- **Tel.:** +33-(4) 72 11 69 11

### 2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**  
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Système de classification :**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Nom chimique usuel (ou nom générique)** Méthacrylate polymère plastifié
- **No CAS Désignation**  
Particulates
- **Code(s) d'identification -**
- **Caractérisation chimique**
- **Composants contribuant aux dangers:**  
CAS: 94-36-0 peroxyde de dibenzoyle < 2,0%  
EINECS: 202-327-6 Xi, E; R 2-36-43

### \* 4 Premiers secours

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 2)

F

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.10.2008

Révision: 02.10.2008

### Nom du produit Flexacryl Powder

(suite de la page 1)

- **après inhalation :**  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment  
Ne pas faire vomir.  
En cas de vomissement continuer de donner de l'eau  
Recourir à un traitement médical
- **Indications destinées au médecin :**
- **Traitement** Traitement symptomatique

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**  
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**  
Éviter la formation de poussière  
Veiller à une aération suffisante  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**  
Recueillir par moyen mécanique.  
Éviter à tout prix la formation de poussières. Aspirer éventuellement au moyen d'un aspirateur contrôlé et homologué.  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination
- **Indications complémentaires :** Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumeur.

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés  
Éviter la formation de poussière.  
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées  
Éviter contact avec les yeux et la peau.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.10.2008

Révision: 02.10.2008

### Nom du produit Flexacryl Powder

(suite de la page 2)

Ne pas respirer les poussières.  
Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Conserver hermétiquement clos dans un endroit frais et sec bien aéré.

· **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre les impuretés

· **Classe de stockage :** 11 Matières solides combustibles

· **Applications spécifiques**

L'inhalation de poussière pouvant être produite par le traitement mécanique (ponçage, rotation, forage, broyage, découpe etc.) doit absolument être évitée.

### \* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :** néant

· **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage

Eviter tout contact avec la peau

Après un contact avec la substance, il est indispensable de nettoyer la peau.

· **Protection respiratoire :**

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'une présentation de la poussière:

Masque protecteur de poussière

· **Protection des mains :**

Gants résistant aux produits chimiques

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· **Matériau des gants**

Pour des substances solides non diluées, l'on peut considérer:

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Polychloroprène

Caoutchouc fluoré (FKM)

Adapter le choix du matériel des gants aux autres substances utilisées

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.10.2008

Révision: 02.10.2008

### Nom du produit Flexacryl Powder

(suite de la page 3)

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection.
- **Protection du corps** :  
Vêtements de travail protecteurs.  
Le choix des vêtements de protection dépend du type d'activité respectif et des dangers potentiels y afférents.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Indications générales.

- |                  |                         |
|------------------|-------------------------|
| <b>Forme :</b>   | poudre                  |
| <b>Couleur :</b> | Divers, selon l'encre   |
| <b>Odeur :</b>   | faible, caractéristique |
- **Modification d'état**
    - Point de fusion :** non déterminé
    - Point d'ébullition :** non déterminé
  - **Point d'éclair :** 304°C
  - **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
  - **Densité :** non déterminée
  - **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** insoluble

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.  
Décomposition thermique au-dessus de 240° C
- **Substances à éviter :** Oxydants puissants
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Produits de décomposition dangereux :**  
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Méthacrylate monomère

### \* 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**  
**94-36-0 peroxyde de dibenzoyl**  
Oral LD<sub>50</sub> > 5000 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**  
Pas d'effet irritant, lors d'une opération mécanique prolongée ou répétée des rougeurs et de légères irritations peuvent cependant apparaître.
- **des yeux :** En cas d'opération mécanique (poussières), une irritation des yeux est possible.
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### 12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**
- **Toxicité aquatique :** A present il n'y a pas des dates quantitatives concernant la toxicité aquatique.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.10.2008

Révision: 02.10.2008

### Nom du produit Flexacryl Powder

(suite de la page 4)

- **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17/05/1999

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**

- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**

- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

Pas de produit dangereux d'après la disposition.

- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**

- **Classe IMDG :**

Pas de produit dangereux d'après la disposition.

- **Polluant marin :**

Non

### 15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xi Irritant

- **Phrases R :**

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Phrases S :**

24 Éviter le contact avec la peau.

37 Porter des gants appropriés.

- **Prescriptions nationales :**

- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.10.2008

Révision: 02.10.2008

---

**Nom du produit Flexacryl Powder**

---

(suite de la page 5)

**· Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

---

**16 Autres données**

---

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Raisons pour modifications:**

Règlement (CE) n° 1907/2006

Révision générale

**· Phrases R importantes:**

2 Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

36 Irritant pour les yeux.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**· Service établissant la fiche de données de sécurité :**

KFT Chemieservice GmbH

Marienstr. 3 D-64347 Griesheim

Postfach 1451 D-64345 Griesheim

Tel.: +49-6155-823241

Fax: +49-6155-823246

**· Contact :** Angelika Torges**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les chapitres marqués d'un \* présentent des modifications par rapport à la dernière version.

— F —